

Bulletin municipal



Ennezat

Janvier 2020



Sommaire

- **Edito du Maire : page 3**
- **Hommage à Paul MOSNIER : page 4**
- **Le Conseil Municipal des Jeunes : page 5**
- **Urbanisme et travaux : pages 6 à 7**
- **Affaires scolaires : pages 8 à 10**
- **Associations : pages 11 à 13**
- **Agriculture et environnement : pages 14 à 15**
- **Annonceurs : pages 16 à 17**
- **Finances : pages 18 à 20**
- **Communauté d'agglomération : pages 21 à 25**
- **SIAEP-SEMERAP : pages 26 à 27**
- **Calendrier jours de collecte SBA : pages 28 à 29**
- **Agenda : page 30**
- **Infos minutes - Permanences : page 31**
- **Bloc-notes : pages 32 à 33**
- **Annonces externes : page 34**

Édito



Je ne pouvais commencer ce bulletin sans rendre hommage à notre maire honoraire, Paul Mosnier, disparu en début d'année. Durant ses 40 ans de mandat, il a su doter notre commune d'équipements structurants qui ont permis à Ennezat de devenir pôle de vie. Un grand merci à vous Paul.

Nous avons l'ambition de poursuivre dans cette voie. Ainsi, nous avons rénové la place Etienne Clémentel en créant des espaces verts, un terrain de pétanque et une halle tout en ajoutant 15 places de parking. La mise en place du marché du dimanche et l'affirmation de celui du mercredi nous ont permis de redynamiser notre centre bourg.

Avec l'appui technique et financier des syndicats, le Sieg et le Siaep, nous continuons d'enfourer les lignes électriques, téléphoniques et de remplacer les conduites d'eau potable endommagées.

Enfin, nous poursuivons nos aménagements de sécurité piétons et vélos et l'embellissement de nos rues comme nous l'avons fait route de Maringues.

Côté scolaire, malgré la mobilisation des parents d'élèves et de la municipalité, l'inspection académique n'a pas accepté l'ouverture de classe à l'école maternelle. Il est vrai que les effectifs des classes sont importants, c'est pourquoi la commune s'attache à mettre une ATSEM à disposition de chaque classe pour aider efficacement les enseignantes.

Au niveau communautaire, cette année, après 4 ans de travail, nous avons approuvé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. La délibération a été votée à l'unanimité par le conseil municipal d'Ennezat et l'ensemble des communes de Riom Limagne et Volcans le 4 juin. Ce schéma permettra un développement équilibré de notre territoire dans les prochaines années.

L'année 2020 sera une année électorale. Le conseil municipal a cependant commandé des études d'aménagement de voiries pour l'allée des Peupliers, la route de Riom, la rue du Stade et la route de Randan qui seront à la disposition de la future équipe municipale.

Je vous souhaite une bonne lecture et tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Fabrice MAGNET

Hommage à Paul MOSNIER



Le mois de février de cette année a vu le décès de Paul Mosnier qui fut notre maire pendant 39 ans.

Il marqua de son empreinte la seconde moitié du 20^e siècle.

Elu conseiller municipal sur la liste du maire Lucien Faure, il lui succéda en cours de mandat et devint maire en Mars 1956 à l'âge de 31 ans.

En ce temps là notre village affaibli par la guerre et par l'exode rural n'avait que 750 habitants, néanmoins ceux-ci aspiraient à prendre le train du progrès. Paul Mosnier se mit au travail pour relever cet immense défi. Au cours de ses six mandats municipaux, c'est avec patience et détermination qu'il mit notre village sur la voie de la modernisation.

Il fut un infatigable bâtisseur et lorsqu'il céda sa place en 1995, il disait sa fierté d'avoir doté Ennezat de tous les équipements sportifs, culturels et économiques lui permettant d'entrer avec confiance dans le 21^e siècle.

Paul Mosnier avait des relations humaines basées sur la franchise et la bienveillance ce qui fit de lui, un maire apprécié de tous.

Après la mairie, il devint président du Club Amitié pendant quinze ans. Ses adversaires d'hier devinrent ses amis et tous ensemble, ils firent de cette association de retraités une société tellement dynamique et fraternelle que l'on vint de loin pour y adhérer.

Aujourd'hui Ennezat poursuit son développement grâce à son excellente attractivité et compte maintenant plus de 2500 habitants. Que de chemin parcouru en 60 ans !

Le maire Fabrice Magnet et son conseil municipal s'associent à la population d'Ennezat pour rendre hommage à Paul Mosnier.

François MOSNIER

Président d'Ennezat Mémoire et Patrimoine

Conseil Municipal des Jeunes

Emma Bareau - Présidente



Notre mandat se termine sur une année pleine de projets réalisés pour les jeunes de notre commune.

Pour débiter l'année, nous avons organisé pour la seconde fois une semaine de jeux gonflables dans le gymnase durant les vacances de février ce qui a toujours autant de succès auprès des jeunes qui ont beaucoup apprécié « la soirée Ado ».

Le Comité des fêtes a instauré une nouvelle fête du village : « Céréales en Fête ». Nous y avons participé en organisant « un vide ta chambre » dans la cour de récréation de l'école maternelle. Nous avons renouvelé cette manifestation le jour du forum des associations dans la cour de l'école mais nous avons eu peu de participants.



Contrairement aux années précédentes nous avons en plus du Nettoyage de Printemps habituel mis en place un Nettoyage d'Automne mais malheureusement il y a eu très peu de volontaires pour nous aider.



Récemment nous avons inauguré le projet « Le Cmj fait son cinéma » avec la diffusion de deux films lors des vacances de la Toussaint. Nous sommes très heureux de ce projet qui a fait plaisir à beaucoup d'enfants. Et nous sommes contents de présenter une nouvelle projection en décembre

Au nom de tous les membres du CMJ, je vous souhaite une très bonne année 2020 !

Les réalisations 2019

Plan de circulation et pistes cyclables :

Nous avons réalisé une phase importante du plan de circulation cette année avec la création de l'écluse rue de la République, la mise aux normes PMR des passages piétons, le marquage de places de stationnement en quinconce, l'installation de potelets le long de l'église pour éviter aux véhicules de se garer sur les trottoirs. Au niveau de la rue de l'Ambène, une piste cyclable à double sens a été créée. De la même manière, les passages piétons ont été mis aux normes et des places de stationnement ont été matérialisées. Les rues Saint-Michel et du Colombier sont aujourd'hui en sens unique et la piste cyclable se prolonge sur cet axe.

Des pistes cyclables reliant l'école maternelle à l'Allée des Marronniers sont en cours de création. Les voies le long du Pré Madame sont passées en sens unique pour améliorer la sécurité de tous les usagers et des places de stationnement ont été créées.

La Place Etienne Clémentel a été entièrement réaménagée cette année offrant un lieu de vie convivial au centre historique d'Ennezat tout en augmentant la capacité de stationnement. La nouvelle halle abrite le traditionnel marché du mercredi matin et nous avons décidé d'en organiser un autre le dimanche matin. Elle permet également de recevoir des manifestations comme le marché de Noël ou la fête de la musique. De nombreux équipements ont été installés : buvette et toilettes publiques sous la halle, terrain de pétanque, bancs publics, cendriers, porte-vélos... Cette place a été aménagée dans un esprit de développement durable. Des éclairages à led et à intensité variable avec détecteur de mouvement ont été installés, des espaces verts ont été créés et des arbres supplémentaires plantés. Ils sont arrosés grâce à une cuve de récupération d'eau de pluie de 30 m³ installée sous la halle.



Travaux route de Maringues :

Après avoir réalisé les travaux d'enfouissement des réseaux, le réaménagement de l'entrée Est du bourg a eu lieu en deux étapes. Il s'agissait là de refaire les trottoirs aux normes PMR, de les agrémenter d'espaces verts, de tailler les arbres existants et d'en planter d'autres pour mieux matérialiser l'entrée de ville. Au niveau de la chaussée, deux passages piétons surélevés ont été réalisés, le troisième est en construction. Ils permettront de réduire la vitesse. Des pistes cyclables ont été dessinées



La dernière phase de travaux de la rue du Palais et de la place Ossaye Mombur est en cours. Les trottoirs, les enrobés, passages piétons surélevés seront achevés à la fin du premier trimestre 2020.

Les travaux de mise en sécurité de la route de Clerlande et de la route des Martres sur Morge sont achevés. Des cheminements piétons ont été délimités par des plots réfléchissants, la chaussée a ainsi été rétrécie. Le radar pédagogique incite également les automobilistes à respecter la vitesse de 50 km/h.



La Zone des Champiaux est désormais entièrement occupée. Quatre entreprises y ont installé leurs bâtiments ou sont en cours de construction : un vendeur et réparateur de machines agricoles, un contrôleur technique automobile, un serrurier et un charpentier.

En face de la zone des Champiaux, le terrain qui supporte les anciens poulaillers désaffectés a été vendu à des entreprises qui vont y édifier leurs locaux : 2 transporteurs et une entreprise de travaux publics vont s'installer prochainement sur cette parcelle. Il prendront directement en charge les travaux de voirie, il n'y aura donc pas de dépense publique pour la réalisation de cette zone d'activité.

<u>Ecole maternelle</u> (112 élèves répartis dans 4 classes)	<u>Ecole élémentaire</u> (178 élèves répartis dans 8 classes)
<p>Budget 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournitures diverses, logiciels, reprographie, internet (ADSL prise en charge par la commune) : 4 725 € • Sorties scolaires – Transport : 1 155 € • Fête de Noël et spectacles : 1 470 € <p>soit un budget total de : 7 350 €</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournitures diverses, logiciels, reprographie, internet (ADSL prise en charge par la commune) : 9 639 € • Sorties scolaires – Transport : 2 835 € • Fête de Noël et spectacles : 756 € <p>soit un budget total de : 13 230 €</p>

L'équipe pédagogique	Classe	Effectif	L'équipe pédagogique	Classe	Effectif
Florence DAUPHIN	Petite Section	28	Florence BOUAL	CP	21
Nathalie VARENNE PAQUET	Petite Section /Moyenne Section	29	Sophie COUTY	CP-CE1	18
Nathalie PLANCHE	Moyenne Section /Grande Section	28	Catherine LAMBINET	CE1	24
Agnès VIDAL	Moyenne Section /Grande Section	27	Sophie SMITH	CE1-CE2	20
			Véronique MARAZZATO	CE2	24
			Fabienne RAPPE	CM1-CM2-A	24
			Delphine BOURLON	CM1-CM2-B	23
			Coralie SOULHAT	CM1-CM2-C	24

Rythmes scolaires et horaires 2019

Ecole maternelle

Horaires de classe

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-11h30 13h15-16h15

Garderie

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h15 à 8h20 et de 16h15 à 18h30

Tarif : 2 € / jour

Ecole élémentaire

Horaires de classe

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h45-11h45 13h30-16h30

Garderie

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h15 à 8h35 et de 18h à 18h30 après
étude surveillée

Garderie gratuite de 16h30 à 17h00
Etude surveillée : de 17h00 à 18h00

Tarif : 2 € / jour

VIE SCOLAIRE

Le lundi 2 septembre, l'heure de la reprise a sonné pour les 290 enfants des écoles de la commune. Pour cette nouvelle rentrée les effectifs restent relativement stables, mais on peut noter une hausse à l'école maternelle. La création d'une classe supplémentaire avait été demandée. Malgré tous les efforts des parents, enseignants et de la commune, il n'y a pas eu d'ouverture.

Cette année, on pourra noter la mise en place d'animations lors de la pause méridienne à l'école élémentaire (lecture, arts plastiques, découverte de jeux traditionnels). Sur ce temps de pause l'enfant est entièrement libre dans le choix de ses activités.

Au cours de l'année scolaire, plusieurs projets ont été reconduits avec les enseignantes et associations :

Ennezat aux travers des siècles avec l'association Ennezat Mémoire et Patrimoine ; les enfants se sont prêtés avec plaisir à un jeu où il devaient deviner différents lieux de la commune à travers des photos. Ces lieux étaient ensuite commentés. A l'issue de cette animation un livre sur l'histoire de la commune était offert aux CM1



Récompenses de fin d'année aux CM2 :

Depuis 4 ans la commune offre, en fin d'année scolaire, différents livres aux enfants de CM2 pour les féliciter de leur parcours scolaire dans nos écoles.

Pour ne pas oublier :

Ce livre a été distribué aux CM2 et ensuite commenté par différentes personnes membres des anciens combattants sur la première guerre mondiale à travers les familles d'Ennezat.





CALENDRIER SCOLAIRE 2019 – 2020

Vacances de Toussaint	du samedi 19 octobre 2019 au lundi 3 novembre 2019
Vacances de Noël	du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020
Vacances d'Hiver	du samedi 22 février 2020 au lundi 09 mars 2020
Vacances de Printemps	du samedi 18 avril 2020 au lundi 04 mai 2020
Début des vacances d'été	Samedi 4 juillet 2020

La commission municipale Associations, Vie sportive et Culturelle est composée de 5 membres, et a, bien entendu, vocation à s'élargir au gré des événements en accueillant de nouveaux participants, soit de manière pérenne, soit ponctuellement sur des ateliers de travail précis.

De par sa nature la commission travaille en étroite collaboration avec la commission Fêtes et Cérémonies mais également avec la commission Communication. La municipalité tient donc à rappeler à l'ensemble du monde associatif que la commune met à sa disposition de nombreux moyens de communication pour la promotion de leurs manifestations (site internet, panneau d'affichage, bulletins...) mais également de multiples lieux d'accueil pour les organiser (salles de réunion, espaces sportifs ou festifs...).

La commission compose tout au long de l'année autour de plusieurs axes de travail.

En premier lieu, elle propose au Conseil Municipal l'attribution de subventions aux associations. Elle essaie également d'accompagner au mieux celles-ci dans leurs grands projets en proposant des aides techniques, logistiques et financières. Vous trouverez d'ailleurs, ci-jointe, la liste des subventions municipales attribuées pour l'année 2019.

Les subventions sont attribuées en fonction d'un système mis en place par un groupe de travail composé conjointement d'élus et de membres des associations.

L'esprit de ce règlement d'attribution des subventions est de valoriser les associations contribuant et participant à la vie municipale, mais aussi de soutenir les structures créatrices d'emploi et les projets novateurs tout en n'omettant pas la teneur des effectifs. La mise en place du système est progressive de manière à permettre aux associations d'appréhender au mieux les conditions d'attribution et ses effets sur leur dotation.

Au travers de ce règlement des subventions communales, la commune a souhaité également cette année soutenir des initiatives particulières.

Ainsi, le LEAP d'Ennezat s'est vu attribuer une subvention exceptionnelle de 500.00 € pour permettre aux élèves de terminale d'effectuer un séjour à Zagreb ; Une autre de 1 500,00 € a été attribuée au Comité des Fêtes pour l'organisation de la 1ère édition de « Céréales en Fête » le 12/05/2019. Plusieurs autres événements ou tournois exceptionnels ont été aidés à hauteur de 300,00 € (Tournoi du GFL, matériel pour le club d'échecs et l'orchestre de l'harmonie, représentation théâtrale de la troupe des Tréteaux du Cabot Teint) et 150,00 € ont été attribués aux sapeurs-pompiers pour l'organisation de leur journée portes ouvertes.

La commission contribue également à la tenue de diverses manifestations notamment le Forum des Associations, qui cette année s'est tenu le 07/09/2019. Comme à chaque fois, la belle fréquentation a permis à de nombreuses associations de bien lancer leur saison.

Cet événement, vitrine de la richesse associative de notre commune, dont vous trouverez plusieurs illustrations dans ce bulletin, a aussi été l'occasion de montrer à tous, la volonté de chaque association de travailler ensemble en organisant un déjeuner champêtre où près de 150 convives se sont régalez.

La municipalité remercie encore une fois les nombreux bénévoles qui ont œuvré pour cette belle journée.

Les traditionnels trophées ont été décernés par les associations à certains de leurs membres pour les remercier de leur investissement ou de leurs performances. Les lauréats de cette année ont donc été Mickaël SALMIN pour le Judo Club, Monique LEBRETON pour La Ligue contre le Cancer, Frédérick MARTIN pour l'Amicale Pongiste d'Ennezat et Maurice DE MONTLEBERT pour l'association Ennezat Mémoire et Patrimoine.

La commission gère également la planification de l'occupation de tous les équipements sportifs, culturels et associatifs de notre commune en établissant, en collaboration avec tous les acteurs et plus de 30 associations, un planning annuel des événements.

La commission pourra être ponctuellement mise à contribution afin de constituer des groupes de travail ouverts à tous, pour l'étude, l'aménagement ou le réaménagement futur non seulement d'infrastructures sportives, culturelles ou associatives mais aussi d'événements sportifs fédérateurs.

Le marché de Noël 2019



Cérémonie des vœux 2019



Le repas des aînés



La fête de la musique



Le 14 Juillet



La foire de la Saint-Michel



Qui aidons-nous ?

Associations d'Ennezat 2019

Consultez
l'annuaire des
associations et le guide
associatif « Le Petit
Nazadaire »
sur le site
www.ennezat.fr

(Guide également
disponible en Mairie)

Montant des subventions en Euros

Amicale des pompiers	1 000
Amis de la musique	500
Association Ribambelle	100
Badminton	891
Basket	800
Check et Mat en Limagne	400
Comité des fêtes	1 500
Club amitié	813
Ennezat Mémoire et patrimoine	152
Familles rurales	1 525
Foyer Culturel Laïc	1 561
Groupement Formateur Limagne	750
Gym Détente	152
Jardin de la Motte	761
Judo	1 400
LEAP	850
Ligue contre le cancer	350
Orchestre d'Harmonie d'Ennezat	1 838
Ovalimagne	750
Pétanque	404
Rugby Club	747
Tennis Club	1 400
Tennis de table	288
Trétaux du cabot teint	400
Union des Anciens Combattants	200
USE foot	1 209
USEP	800



AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Jean-Paul Faure – Adjoint

Débroussaillage et curage des fossés :

Comme chaque année, un programme d'entretien des émissaires de Limagne est réalisé par le Syndicat d'Assainissement de la Rive Droite de la Morge. La commune propose un programme de travaux après avis de la commission agricole. Après consultation de plusieurs entreprises, c'est le SARDM qui finance ceux-ci. Cette année, nous avons débroussaillé 3 320 ml et curé 2 300 ml. Ces fossés répondent aux besoins d'évacuation des eaux de drainage et de ruissellement des eaux de pluies.



Haies communales :

Comme vous avez pu sûrement le constater, la haie de conifères bordant le stade de foot et longeant la route de Villeneuve l'Abbé a été coupée. En effet, ces arbres plantés depuis plus de 40 ans n'ont pas résisté à 2 étés très chauds et très secs; de plus, une attaque d'insectes ravageurs a fini de les décrire. C'est pourquoi, nous avons pris la décision de les abattre et de replanter une haie champêtre avec des essences mieux adaptées à notre climat et à notre environnement, par exemple des noisetiers, des érables champêtres, des cornouillers, des chênes communs, des poiriers sauvages et d'autres fusains d'Europe.

En plus, 2 nouveaux arbres seront plantés dans la cour de l'école maternelle en remplacement de ceux abattus pendant les travaux de la place Clémentel. Toutes ces plantations ont été réalisées en fin d'année.



Chemins ruraux

Nous avons poursuivi cette année l'entretien de nos chemins ruraux. Notre commune possède 40 kms de chemins desservant les terres agricoles. Ces chemins, propriété communale doivent être entretenus pour permettre à la fois aux agriculteurs d'accéder à leurs parcelles mais aussi aux promeneurs de pouvoir mieux connaître notre espace naturel. En 2019, nous avons consacré un budget de 11 300 euros pour la scarification, remise en forme et apports de graves sur plus de 2 kms de chemins qu'il convient de respecter par rapport au budget consacré.

Voirie :

Depuis maintenant plus de 5 ans, nous n'utilisons plus de désherbants chimiques pour nettoyer nos rues, mais nous constatons qu'il est difficile de garder une voirie sans mauvaises herbes. C'est pourquoi nous demandons à la population d'avoir un geste citoyen en nettoyant autant que faire se peut devant sa porte... Cette année, nous avons investi dans un désherbeur à vapeur qui donne satisfaction à court terme, cependant, nous devons tous accepter que les attentes de nos concitoyens ont changé et que ça ne sera plus comme avant concernant ce sujet.

Rappel :

Le règlement sanitaire départemental interdit la combustion à l'air libre de tous végétaux : broussailles, herbes, branches etc.... les fumées engendrées par ces feux dégagent des produits polluants pour l'air et sont très désagréables pour le voisinage.

Les ordures ménagères doivent être déposées dans les poubelles vertes que le SBA met à disposition. Certaines personnes indécoutes, pour diminuer leur TEOMI, déposent leurs sacs soit dans les poubelles de la mairie ou de l'espace culturel, soit à proximité des containers à verre. Ces incivilités récurrentes peuvent être punies d'une forte amende. Soyons tous responsables !



VERDIER RENOV

Neuf & rénovation

Isolation
Placoplâtre
Briques
Pose de sols
Peinture
Produits de décoration
Petites maçonneries

VERDIER ANTHONY

14 RUE DU STADE
63720 ENNEZAT
Tél : 06.25.40.85.07



- Terrassement
- Maçonnerie
- Restauration
- Sablage
- Petits Dépannages
- etc...

VERDIER Remy
14, rue du Stade
63720 ENNEZAT

Tél. 04 73 63 96 16
Portable 06 12 45 46 56

Intermarché

ENNEZAT

Implanté au cœur de la Limagne,
votre **Intermarché** soutient
les initiatives locales

Retrouvez-nous tous les jours sur **facebook**
pour suivre les actualités et les bonnes affaires du magasin



TUIN VERT

Vente - Réparation & Entretien - Location
Motoculture de plaisance
Petit matériel agricole



3 Route de Clermont
63720 ENNEZAT

04.73.38.60.97

tuinvert@orange.fr

SAS au capital de 7000€ - RCS Clermont-Ferrand 801 568 338 - APE 9529Z - SIRET 80156833800017



EACS (Bureau d'étude en assainissement)
22 rue de la Poste
63720 ENNEZAT
Tél. : 04.73.63.98.83/06.84.71.52.95
Courriel : contact@eacs-auvergne.com

Avec EACS, mettez la nature au service de votre assainissement !

Diagnostic, études de conception, maîtrise d'œuvre dans le traitement
des eaux usées et la gestion des eaux pluviales.

Artisan Électricien

Ennezat



- Mise en conformité
 - Tableau électrique
 - Chauffage
 - Éclairage
 - Disjoncteur différentiel

Devis gratuit

04-73-86-13-24
07-50-90-01-18
chaucelec@gmail.com

Transports

GUENOT Marc

ENNEZAT

- Livraison sable
- Terre végétale
- Gravillons
- Évacuation gravats

07 70 31 60 74

Entreprises
particuliers



ARTISAN TRAITEUR

BOUCHERIE-CHARCUTERIE



KATZENFORT

17 rue de la république 63720 Ennezat

04-73-66-05-53

chantal.katzenfort@sfr.fr



**POUR TOUTS VOS PROJETS
IMMOBILIERS**

Thierry BOURBON
Conseiller en immobilier
Puy de Dôme

06 63 85 53 85
www.bourbon.optimhome.com

AGENT COMMERCIAL
63720 ENNEZAT





Plâtrerie - Peinture - Décoration
 Revêtements Sols & Murs
 Parquets Flottants - Neuf & Rénovation
ENT. CHAMPOMIER ERIC
 Ravalement de Façade / ITE
 Décapage par aérogommage
63720 ENNEZAT
Tél: 04 73 63 95 53
Port : 06 84 34 64 69
 Siret n° 490 696 176 000 18

Patrice BEAUJARD

Agent Général d'Assurances
 36, rue de la République
 63720 ENNEZAT
Tel : 04 73 63 92 56
 agence.beaujard@axa.fr
 N° Orias : 07 010 147



réinventons / notre métier



Ets COURTADON
 TOUT MATERIEL AGRICOLE
 NOUVELLE ADRESSE
 5 rue Jean Ferrat ZA Les Champiaux
 63720 ENNEZAT
 Tel : 04.73.97.20.03



• Apéritifs d'înatoires
 • Pizzas à emporter

33 route de Clermont
 63720 ENNEZAT

COMMANDE :
04 73 63 94 76

consultation carte :
<http://www.limagnepizza.fr>

KNEIPPEIR

**ELECTRICITE
 GENERALE**

06 60 48 21 00



EN PHASE

Electricité Générale **Nicolas Combe**



Devis Gratuit
 Rénovation, Neuf - Dépannage
 Remise aux normes - Conseils

06 60 63 67 92
enphase63720@hotmail.com

Garage de la Limagne
 Réparateur Agréé

Réparation et ventes toutes marques

Carrosserie Mécanique

33 route de Clermont-63720 Ennezat - Tel : 04.73.63.88.58

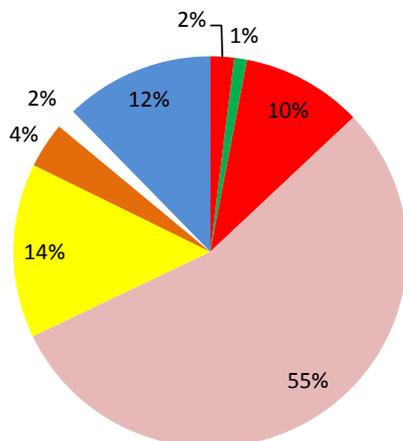
Garagedelalimagne.ennezat@gmail.com

Facebook : @Garagedelalimagneennezat




COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Section de fonctionnement



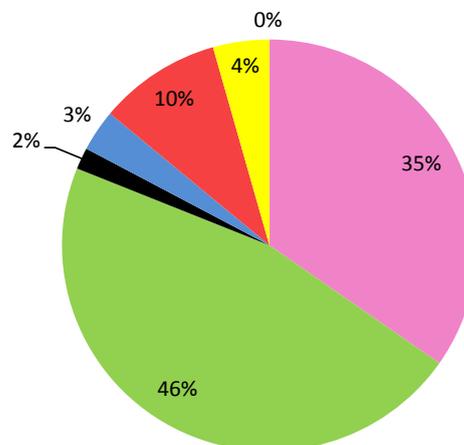
Total réalisé : 2 489 733 €

RECETTES

70	Produits des services	247 730 €
	Garderie, cantine, redevance à caractère social et occupation du domaine public, location petit matériel et autres produits...	
73	Impôts et taxes	1 367 864 €
	Dotation solidarité TP. Attribution compensation TP. Contributions directes. FNGIR. Droits de place. Taxe additionnelle du droit de mutation...	
74	Dotations et participations	359 191 €
	Dotation forfaitaire, solidarité rurale, subventions département, communes, état: compensation taxes...	
75	Autres produits de gestion courante	93 959 €
	Revenus des immeubles...	
77	Produits exceptionnels	40 922 €
013	Atténuation de charges	48 558 €
042	Opérat. d'ordre entre sections	25 857 €
002	Report année N-1	305 652 €

DEPENSES

011	Charges à caractère général	666 069 €
	Energie, électricité, entretien des bâtiments, primes assurances, entretien de matériel, de voirie et réseaux, de biens immobiliers, frais de télécommunication, alimentation (cantine), fournitures scolaires...	
012	Charges de personnel	890 033 €
	Rémunération du personnel et charges patronales, médecine du travail...	
014	Atténuation de produits	32 457 €
65	Autres charges de gestion courante	183 538 €
	Contribution organismes regroupés (SBA). Indemnités des élus, subventions aux associations, CCAS et caisse des écoles, service d'incendie...	
66	Charges financières	84 165 €
	Intérêts des emprunts, dettes	
67	Charges exceptionnelles	0 €
042	Opération d'ordre entre section	62 847 €



Total réalisé : 1 919 110 €

Résultat 2018 à affecter au budget 2019 :

570 623 €
dont 253 171 € à la section de fonctionnement

BUDGET 2019

Le contexte de baisse continue des dotations de l'État oblige les collectivités à explorer toutes les sources d'économie et de financements pour leurs projets. Ainsi, la commune d'Ennezat a activement travaillé à la recherche de sources de financement des projets auprès d'organismes valorisant les opérations stratégiques de développement global. En plus de la diversification des ressources financières en matière d'investissement, la commune maintient l'effort d'économie budgétaire et d'optimisation soutenue des dépenses de fonctionnement.

Pour cette année, l'équipe municipale réaffirme sa détermination à poursuivre jusqu'à leur achèvement les projets actés mais aussi à fixer les priorités d'un développement équilibré de la commune dans un cadre de vie de qualité pour les habitants tout en maintenant **la volonté politique de ne pas augmenter la pression fiscale sur les Nazadaires afin de conserver leur pouvoir d'achat.**

Le budget de fonctionnement s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité des services de proximité pour les habitants.

Dépenses de fonctionnement

TOTAL de 2 425 445,09 €

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions, aux associations... La municipalité s'emploie depuis plusieurs années à réduire ses dépenses de fonctionnement. Des économies sont réalisées chaque année et dans tous les services.

Recettes de fonctionnement

TOTAL de 2 425 445,09 €

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (restauration scolaire, garderie, location de salles et de logements municipaux, etc.) ainsi que de divers excédents (budgets annexes ou résultat année précédente).

Voici un aperçu du budget de fonctionnement 2019 par catégories :

882 800,00 € (36,40%)

Charges de personnel (salaires des titulaires et des contractuels, charges salariales et patronales...)

726 895,00 € (29,97%)

Achats et services extérieurs (frais de fonctionnement, fournitures diverses, entretien des bâtiments, voiries, chemins...)

400 000,00 € (16,49%)

Autofinancement prévisionnel

196 715,43 € (8,11%)

Participations (contributions aux syndicats, service d'incendie, subventions CCAS, à la caisse des écoles, aux associations, élus...)

137 023,66 € (5,65%)

Autres charges (Amortissements, dépenses imprévues, contribution au redressement des finances publiques ...)

82 011,00 € (3,38%)

Charges financières (remboursements des emprunts et autres dettes ...)

1 410 907,60 € (58,17%)

Impôts et taxes (impôts locaux, dotations communautaires, droits de mutations...)

345 244,00 € (14,23%)

Dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement, Dotation de Solidarité rurale...)

317 452,49 € (13,09%)

Excédents reportés des exercices antérieurs

215 100,00 € (8,87%)

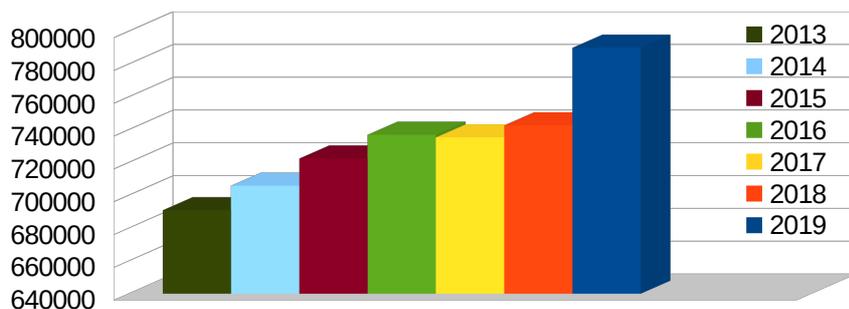
Produits des services aux usagers (concessions, garderie, cantine, frais de scolarité...)

96 000,00 € (3,96%)

Revenus des immeubles (appartements communaux, locations de matériels, fermages, locations de salles...)

40 741,00 € (1,68%)

Divers recettes (remboursement de sinistres, produits exceptionnels tels que les dons...)



Evolution des produits de la fiscalité depuis 2013

- Le produit de la fiscalité augmente de 4,79 % par rapport à 2018

- Les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis 2014 à savoir :

Taxe d'Habitation : 10,21 %
 Taxe Foncier Bâti : 16,01 %
 Taxe Foncier non Bâti : 90,96 %

Le budget d'investissement se compose également de dépenses et de recettes qui s'équilibrent. D'une part, du côté des dépenses, les frais liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, aménagement de voirie) mais également le mobilier, les équipements informatiques. D'autre part en recettes, l'autofinancement, les subventions et l'emprunt.

Dépenses d'investissement

TOTAL de 2 014 910,99 €

Dans tous les secteurs, l'action de l'équipe municipale traduit un fort engagement en faveur d'une politique publique locale de proximité, au plus près des habitants, en réponse à leurs attentes et en fonction des besoins de leur ville.

Pour 2019, les dépenses d'investissement sont réparties sur les projets, travaux et équipements suivants :

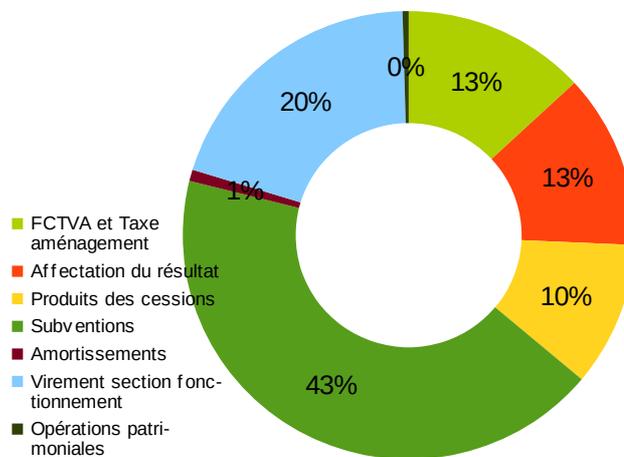
Les principales acquisitions en 2019

Enfouissement des réseaux électriques	56 000,00 €
Logiciels (cimetière et dématérialisation)	7 000,00 €
Achats de terrains et plantations	20 800,00 €
Menus travaux bâtiments (mairie, écoles...)	3 500,00 €
Mise aux normes téléphonie école primaire	7 369,00 €
Installations de voirie (panneaux, poubelles...)	8 000,00 €
Extensions des réseaux (eau et assainissement)	30 000,00 €
Matériel et outillage (désherbeur, ateliers, incendie)	8 800,00 €
Matériel informatique (ordinateurs école et mairie)	11 000,00 €
Acquisition de mobilier	1 000,00 €
Jeux square, matériel cantine...	7 900,00 €

Recettes d'investissement

TOTAL 2 014 910,99 €

Les recettes d'investissement se composent du fonds de compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement, de l'épargne, des subventions, des excédents éventuels de l'année précédente mais également de l'emprunt et des cessions de patrimoine ou de terrains.



Les recettes 2019

Travaux et subventions en 2019

Opérations	Prévisions	Subventions
Aménagement centre bourg	1 050 000,00 €	500 927,00 €
Plan de circulation (Route de Maringue, de Clerlande...)	175 226,00 €	7 500,00 €
Rue du Palais	95 516,97 €	0,00 €
Fenêtres école maternelle	15 000,00 €	0,00 €
Vestiaires stade rugby	0,00 €	27 740,00 €
Maison médicale	632,00 €	326 000,00 €

Communauté d'Agglomération

■ PLUi Limagne d'Ennezat :

Le PLUi Limagne d'Ennezat à l'échelle des 14 communes de notre ancienne communauté d'agglomération est entré en vigueur le 4 juin dernier. Il est consultable sur le site de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.

Un nouveau PLUi est déjà à l'étude. La compétence urbanisme ayant été transférée à la communauté d'agglomération, il est aujourd'hui nécessaire de créer un document d'urbanisme unique couvrant l'ensemble du territoire d'RLV. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera débattu en début d'année 2020. De nombreuses consultations publiques sont mises en place tout au long de la phase de construction du projet. Vous pouvez retrouver sur le site d'RLV, des documents et vidéos des rencontres précédentes ainsi que des informations sur les prochaines étapes.

■ RLV mobilités :

Depuis septembre 2018, RLV gère le transport scolaire intra-communautaire ainsi que des lignes de bus régulières (couplées de transport à la demande) qui permettent de desservir l'ensemble du territoire. Sur Ennezat, 3 arrêts de bus sont positionnés : placette de la rue Jean Ferrat (locaux de la communauté de communes), place Marius Seguin (Monument aux Morts) et Allée des Marronniers. La ligne de bus n° 3 assure une liaison avec Riom (et l'ensemble du territoire via la gare) avec des fréquences d'un bus par heure en période scolaire, un bus toutes les 2 heures en période de vacances scolaires (voir horaires pages suivantes). La fréquentation est bonne et ce nouveau service est un véritable avantage pour les personnes qui ne conduisent pas (ados, personnes âgées). Les renseignements sont disponibles sur le site internet RLV mobilités.



LIGNE 3

● A partir du 2 septembre 2019

CHATEL-GUYON > Piscine > Pôle Multimodal SNCF > ENNEZAT

Lundi à vendredi en période scolaire

Saint Hippolyte	6:35	7:35	8:35	9:35	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:35	16:35	17:35	19:05
Sans Souci	6:37	7:37	8:37	9:37	10:37	11:37	12:37	13:37	14:37	15:37	16:37	17:37	19:07
Résidence du Parc	6:38	7:38	8:38	9:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:38	17:38	19:08
Les Thermes	6:39	7:39	8:39	9:39	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:39	16:39	17:39	19:09
Villa Plaisance	6:39	7:39	8:39	9:39	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:39	16:39	17:39	19:09
Commerce	6:40	7:40	8:40	9:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	19:10
Parc Clémentel	6:42	7:42	8:42	9:42	10:42	11:42	12:42	13:42	14:42	15:42	16:42	17:42	19:12
Clos du Gamay	6:46	7:46	8:46	9:46	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:46	16:46	17:46	19:16
La Chabanne	6:48	7:48	8:48	9:48	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:48	16:48	17:48	19:18
Lycée Laurencin	6:49	7:49	8:49	9:49	10:49	11:49	12:49	13:49	14:49	15:49	16:49	17:49	19:19
Piscine	6:50	7:50	8:50	9:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	19:20
Châtel	6:52	7:52	8:52	9:52	10:52	11:52	12:52	13:52	14:52	15:52	16:52	17:52	19:22
Tilleuls	6:53	7:53	8:53	9:53	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:53	16:53	17:53	19:23
Bel Horizon	6:54	7:54	8:54	9:54	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:54	16:54	17:54	19:24
Hôpital	6:55	7:55	8:55	9:55	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:55	16:55	17:55	19:25
Desaix	6:56	7:56	8:56	9:56	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:56	16:56	17:56	19:26
Pôle Multimodal SNCF (arrivée)	6:57	7:57	8:57	9:57	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	19:27
Pôle Multimodal SNCF (départ)	7:00	8:00	9:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:30
Desaix	7:01	8:01	9:01	10:01	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	16:01	17:01	18:01	19:31
Collège de l'hospital	7:02	8:02	9:02	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02	15:02	16:02	17:02	18:02	19:32
Pré Madame	7:03	8:03	9:03	10:03	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	16:03	17:03	18:03	19:33
La Bade	7:04	8:04	9:04	10:04	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	16:04	17:04	18:04	19:34
Julien Favard	7:05	8:05	9:05	10:05	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:05	17:05	18:05	19:35
Route d'Ennezat	7:06	8:06	9:06	10:06	11:06	12:06	13:06	14:06	15:06	16:06	17:06	18:06	19:36
Centre Pénitentiaire	7:09	8:09	9:09	10:09	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:09	17:09	18:09	19:39
Champiaux	7:14	8:14	9:14	10:14	11:14	12:14	13:14	14:14	15:14	16:14	17:14	18:14	19:44
Lycée Agricole	7:16	8:16	9:16	10:16	11:16	12:16	13:16	14:16	15:16	16:16	17:16	18:16	19:46
Les Marronniers	7:17	8:17	9:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:47



L'arrêt « Sardon » devient « Sans Souci » et « La Pérouse » devient « Parc Clémentel ». Leur emplacement reste le même.

Service Flexo : Merci de réserver votre départ au moins 1h avant l'horaire de passage au 04 73 60 41 74

Service Flexo : A la montée dans le bus, merci d'indiquer au conducteur que vous souhaitez descendre à l'un des arrêts surlignés. Si vous allez d'un arrêt Flexo en vert à destination d'un autre arrêt Flexo en vert, merci de réserver votre départ au moins 1h à l'avance.

LIGNE 3

● A partir du 2 septembre 2019

ENNEZAT > Pôle Multimodal SNCF > Piscine > CHATEL-GUYON

Lundi à vendredi en période scolaire

Les Marronniers	6:40	7:40	8:40	9:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	19:10
Lycée Agricole	6:41	7:41	8:41	9:41	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:41	16:41	17:41	19:11
Champiaux	6:43	7:43	8:43	9:43	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:43	16:43	17:43	19:13
Centre Pénitentiaire	6:48	7:48	8:48	9:48	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:48	16:48	17:48	19:18
Route d'Ennezat	6:51	7:51	8:51	9:51	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:51	16:51	17:51	19:21
Julien Favard	6:52	7:52	8:52	9:52	10:52	11:52	12:52	13:52	14:52	15:52	16:52	17:52	19:22
La Bade	6:53	7:53	8:53	9:53	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:53	16:53	17:53	19:23
Pré Madame	6:54	7:54	8:54	9:54	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:54	16:54	17:54	19:24
Collège de l'hospital	6:55	7:55	8:55	9:55	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:55	16:55	17:55	19:25
Desaix	6:56	7:56	8:56	9:56	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:56	16:56	17:56	19:26
Pôle Multimodal SNCF (arrivée)	6:57	7:57	8:57	9:57	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	19:27
Pôle Multimodal SNCF (départ)	7:00	8:00	9:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:30
Desaix	7:01	8:01	9:01	10:01	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	16:01	17:01	18:01	19:01
Hôpital	7:02	8:02	9:02	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02	15:02	16:02	17:02	18:02	19:32
Bel Horizon	7:03	8:03	9:03	10:03	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	16:03	17:03	18:03	19:33
Tilleuls	7:04	8:04	9:04	10:04	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	16:04	17:04	18:04	19:34
Châtel	7:05	8:05	9:05	10:05	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:05	17:05	18:05	19:35
Lycée Laurencin	7:06	8:06	9:06	10:06	11:06	12:06	13:06	14:06	15:06	16:06	17:06	18:06	19:36
Piscine	7:07	8:07	9:07	10:07	11:07	12:07	13:07	14:07	15:07	16:07	17:07	18:07	19:37
La Chabanne	7:09	8:09	9:09	10:09	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:09	17:09	18:09	19:39
Clos du Gamay	7:10	8:10	9:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:10
Parc Clémentel	7:15	8:15	9:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:45
Commerce	7:17	8:17	9:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:47
Villa Plaisance	7:18	8:18	9:18	10:18	11:18	12:18	13:18	14:18	15:18	16:18	17:18	18:18	19:48
Les Thermes	7:18	8:18	9:18	10:18	11:18	12:18	13:18	14:18	15:18	16:18	17:18	18:18	19:48
Résidence du Parc	7:19	8:19	9:19	10:19	11:19	12:19	13:19	14:19	15:19	16:19	17:19	18:19	19:49
Sans Souci	7:20	8:20	9:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:50
St Hippolyte	7:22	8:22	9:22	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:22	16:22	17:22	18:22	19:52



L'arrêt « Sardon » devient « Sans Souci » et « La Pérouse » devient « Parc Clémentel ». Leur emplacement reste le même.

Service Flexo : Merci de réserver votre départ au moins 1h avant l'horaire de passage au 04 73 60 41 74

Service Flexo : A la montée dans le bus, merci d'indiquer au conducteur que vous souhaitez descendre à l'un des arrêts surlignés. Si vous allez d'un arrêt Flexo en vert à destination d'un autre arrêt Flexo en vert, merci de réserver votre départ au moins 1h à l'avance.

LIGNE 3

● A partir du 2 septembre 2019

Lundi à vendredi en période vacances scolaires + samedi toute l'année

CHATEL-GUYON > Piscine > Pôle Multimodal SNCF > ENNEZAT

Saint Hippolyte	6:35	8:35	10:35	12:35	14:35	16:35	19:05
Sans Souci	6:37	8:37	10:37	12:37	14:37	16:37	19:07
Résidence du Parc	6:38	8:38	10:38	12:38	14:38	16:38	19:08
Les Thermes	6:39	8:39	10:39	12:39	14:39	16:39	19:09
Villa Plaisance	6:39	8:39	10:39	12:39	14:39	16:39	19:09
Commerce	6:40	8:40	10:40	12:40	14:40	16:40	19:10
Parc Clémentel	6:42	8:42	10:42	12:42	14:42	16:42	19:12
Clos du Gamay	6:46	8:46	10:46	12:46	14:46	16:46	19:16
La Chabanne	6:48	8:48	10:48	12:48	14:48	16:48	19:18
Lycée Laurencin	6:49	8:49	10:49	12:49	14:49	16:49	19:19
Piscine	6:50	8:50	10:50	12:50	14:50	16:50	19:20
Châtel	6:52	8:52	10:52	12:52	14:52	16:52	19:22
Tilleuls	6:53	8:53	10:53	12:53	14:53	16:53	19:23
Bel Horizon	6:54	8:54	10:54	12:54	14:54	16:54	19:24
Hôpital	6:55	8:55	10:55	12:55	14:55	16:55	19:25
Desaix	6:56	8:56	10:56	12:56	14:56	16:56	19:26
Pôle Multimodal SNCF (arrivée)	6:57	8:57	10:57	12:57	14:57	16:57	19:27
Pôle Multimodal SNCF (départ)	7:00	9:00	11:00	13:00	15:00	17:00	19:30
Desaix	7:01	9:01	11:01	13:01	15:01	17:01	19:31
Collège de l'Hospital	7:02	9:02	11:02	13:02	15:02	17:02	19:32
Pré Madame	7:03	9:03	11:03	13:03	15:03	17:03	19:33
La Bade	7:04	9:04	11:04	13:04	15:04	17:04	19:34
Julien Favard	7:05	9:05	11:05	13:05	15:05	17:05	19:35
Route d'Ennezat	7:06	9:06	11:06	13:06	15:06	17:06	19:36
Centre Pénitentiaire	7:09	9:09	11:09	13:09	15:09	17:09	19:39
Champlaux	7:14	9:14	11:14	13:14	15:14	17:14	19:44
Lycée Agricole	7:16	9:16	11:16	13:16	15:16	17:16	19:46
Les Marronniers	7:17	9:17	11:17	13:17	15:17	17:17	19:47



L'arrêt « Sardon » devient « Sans Souci » et « La Pérouse » devient « Parc Clémentel ». Leur emplacement reste le même.

Service Flexo : Merci de réserver votre départ au moins 1h avant l'horaire de passage au 04 73 60 41 74

Service Flexo : A la montée dans le bus, merci d'indiquer au conducteur que vous souhaitez descendre à l'un des arrêts surlignés. Si vous allez d'un arrêt Flexo en vert à destination d'un autre arrêt Flexo en vert, merci de réserver votre départ au moins 1h à l'avance.

ENNEZAT > Pôle Multimodal SNCF > Piscine > CHATEL-GUYON

Les Marronniers	7:40	9:40	11:40	13:40	15:40	17:40
Lycée Agricole	7:41	9:41	11:41	13:41	15:41	17:41
Champlaux	7:43	9:43	11:43	13:43	15:43	17:43
Centre Pénitentiaire	7:48	9:48	11:48	13:48	15:48	17:48
Route d'Ennezat	7:51	9:51	11:51	13:51	15:51	17:51
Julien Favard	7:52	9:52	11:52	13:52	15:52	17:52
La Bade	7:53	9:53	11:53	13:53	15:53	17:53
Pré Madame	7:54	9:54	11:54	13:54	15:54	17:54
Collège de l'Hospital	7:55	9:55	11:55	13:55	15:55	17:55
Desaix	7:56	9:56	11:56	13:56	15:56	17:56
Pôle Multimodal SNCF (arrivée)	7:57	9:57	11:57	13:57	15:57	17:57
Pôle Multimodal SNCF (départ)	8:00	10:00	12:00	14:00	16:00	18:00
Desaix	8:01	10:01	12:00	14:01	16:01	18:01
Hôpital	8:02	10:02	12:02	14:02	16:02	18:02
Bel Horizon	8:03	10:03	12:03	14:03	16:03	18:03
Tilleuls	8:04	10:04	12:04	14:04	16:04	18:04
Châtel	8:05	10:05	12:05	14:05	16:05	18:05
Lycée Laurencin	8:06	10:06	12:06	14:06	16:06	18:06
Piscine	8:07	10:07	12:07	14:07	16:07	18:07
La Chabanne	8:09	10:09	12:09	14:09	16:09	18:09
Clos du Gamay	8:10	10:10	12:10	14:10	16:10	18:10
Parc Clémentel	8:15	10:15	12:15	14:15	16:15	18:15
Commerce	8:17	10:17	12:17	14:17	16:17	18:17
Villa Plaisance	8:18	10:18	12:18	14:18	16:18	18:18
Les Thermes	8:18	10:18	12:18	14:18	16:18	18:18
Résidence du Parc	8:19	10:19	12:19	14:19	16:19	18:19
Sans Souci	8:20	10:20	12:20	14:20	16:20	18:20
St Hippolyte	8:22	10:22	12:22	14:22	16:22	18:22

RLV info jeunes !

A compter du 18 janvier 2020 (porte ouverte) ouverture d'une structure d'information

RLV Info Jeunes, c'est quoi ?

Une ambition communautaire à destination principale des jeunes (15-30 ans) mais pas uniquement.

Un accueil anonyme ou tous les secteurs de l'information sont abordés.

Des propositions d'ateliers, d'accompagnements individuels ou de permanences de divers partenaires.

Un lieu qui valorise le territoire, ses habitants et son tissu associatif.

Une organisation qui ne se substitue pas à l'existant mais oriente le public vers les partenaires qualifiés.

Une structure en capacité de créer des événements en fonction des manques repérés et peut intervenir hors les murs.

3 secteurs d'activités

▪ Espace info services

Mobilité territoriale, nationale, internationale...

Logement, droit, petites annonces...

Accès aux droits, dossiers étudiants, aide juridique, prestations...

Santé, prévention, addictions, gestes 1^{er} secours...

Vie quotidienne, citoyenneté, engagement, vie associative, sports, culture, loisirs...

▪ Espace emploi/formation

S'orienter, se réorienter, fiche métiers...

L'alternance, les jobs d'été, stages, baby sitting...

CV, lettre de motivation, simulation d'entretien...

Prochain forum de l'emploi et des jobs d'été le 4 avril 2020 au lycée Pierre Joël Bonté

▪ Espace initiatives

Accompagnement à la création d'activité

Projets de jeunes, chantiers de jeunes...

Formation, ateliers collectifs...

Un point CYB en libre accès ou avec accompagnement pour toutes ses recherches

Ouverture public :

- Mercredi et samedi journée
- Mardi, jeudi, vendredi, après-midi

Contact : A partir du 18 janvier 2020

RLV Info Jeunes, 4-6 place Saint Jean 63200 RIOM

TEL : 04/73/64/16/12

Mail : infojeunes@rvl.eu



Pour toutes questions avant cette date d'ouverture, Franck BASCOULERGUE service cohésion sociale,
04/73/63/46/42, mail : f.bascoulergue@rvl.eu

Suite à la création de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans, les fonctions et coordonnées des différents pôles présentés ci-dessous sont susceptibles d'être incomplètes et/ou incorrectes.

Ecole de Musique Limagne d'Ennezat

Cyril COUTIER
1, rue Jean Ferrat - 63720 Ennezat
04 73 63 97 39
ecoledemusique@rlv.eu

Micro-crèche

Jeannette ROPTIN
Rue du Stade - 63350 Saint-Laure
04 73 64 25 26
microcreche@rlv.eu

Aide au maintien à domicile

Marie-Emilie GIRAUD
Séverine LARBALESTIER
Cécile BOURNAT
1, rue Jean Ferrat - 63720 Ennezat
04 73 33 36 64
SAD@rlv.eu

Le relais assistantes maternelles agréées

Catherine CHARCOT- Valérie FRECON
Maison de l'Enfance
8, rue du Moulin - 63720 Ennezat
04 73 64 25 33 – 04 73 33 90 86
ram@rlv.eu

Sports interventions

Grégory BESOMBES
1, rue Jean Ferrat - 63720 Ennezat
04 73 63 81 34 – 07 76 09 42 05
g.besombes@rlv.eu

Réseau des médiathèques

Mylène BEAL
1, rue Jean Ferrat - 63720 Ennezat
04 73 63 46 44 – 06 84 64 07 71
reseaumediathèques@rlv.eu

Multi accueil

Jeannette ROPTIN
Maison de l'Enfance
8, rue du Moulin - 63720 Ennezat
04 73 64 27 28
multi-accueil.ennezat@rlv.eu

Accueil de loisirs

Didier PENNEQUIN
Rue du Stade - 63350 Saint-Laure
04 73 64 27 27 – 07 76 01 02 79
centreloisirs@rlv.eu



👉 Le Centre de loisirs intercommunal accueille les enfants de 3 ans et demi à 16 ans, à St Laure.

Le centre fonctionne :

les mercredis de 12h à 18h30 ainsi que pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (S.I.A.E.P.) de La Plaine de Riom - SEMERAP

Pierre Boutet - Vice-Président du SIAEP et membre du bureau de SEMERAP

Eau Potable :

Compte tenu de l'importance des investissements à réaliser, il n'est pas envisageable de baisser la part syndicale du prix de l'eau, les tarifs 2019 seront reconduits en 2020, à savoir :

- part fixe = 40,00 €
- part variable = 0,93652 € / m³

Pour la part SEMERAP, Il y aura une reconduction de la part fixe (19,00 €), la part variable diminuera de 0,03 € / m³ et va se situer à 0,72941 € / m³, soit une baisse cumulée de 0,09 € / m³ sur les trois dernières années.

Concernant le SIAEP, beaucoup de travaux sont prévus ou en cours, il s'agit de :

- ⇒ **La sectorisation des réseaux**, afin de permettre de localiser plus facilement les fuites et améliorer le rendement des réseaux. Cet investissement important bénéficie d'une subvention de l'Agence de l'Eau.
- ⇒ **L'interconnexion et sécurisation des réseaux**, avec notamment la construction d'un nouveau réservoir à Enval. Pour les autres travaux de sécurisation, il s'agit de travaux communs avec le Syndicat de Basse Limagne et les communes qui seront en régie avec RLV à compter du 1^{er} Janvier 2020.
- ⇒ **L'arrêté de DUP de Port de Ris qui concerne des travaux à réaliser sur le champ-captant**, notamment la régénération et la mise en sécurité des puits ainsi que le débroussaillage et la clôture pour conforter le Périmètre de Protection Immédiat (PPI) et le Périmètre de Protection Rapproché (PPR) des puits de captage de la nappe alluviale de l'Allier.
- ⇒ **La rénovation des réservoirs du syndicat** (8 réservoirs) avec un renforcement de l'étanchéité des toitures-terrasses et des cuves.
- ⇒ **Le programme annuel de renouvellement des canalisations et des branchements en eau potable**. Ce programme est en constante augmentation depuis le départ d'Alteau en 2015. Nous sommes ainsi passés de 263 940 € en 2015 à 1 328 463 € en 2019. La prévision 2020 s'élève à 1 458 000 € HT.

Pour rappel, la commune d'Ennezat, a largement bénéficié de ce programme depuis 2014. Les travaux du programme 2019 sont en cours actuellement Rue de la République, Route de Maringues, Rue de Nogeant et Allée des Marronniers pour un montant estimé à 188 000 € HT. Ils se poursuivront par le renforcement de la conduite et des branchements dans l'Avenue du Docteur Bassin pour un montant estimatif de 211 000 € HT.



Assainissement :

Pour l'assainissement collectif, le contrat d'affermage avec SEMERAP a été reconduit à compter du 1er Juillet 2019.

- La part fixe est passée de 19,00 € à 24,00 €
- La part variable a diminué passant de 0,74495 € / m³ à 0,69378 € / m³.
- La part communale, quant à elle, est maintenue à l'identique pour 2020 ce qui donne : 20,00 € de part fixe, et 1,50 € / m³ en part variable.

Dés le 1er juin 2020, il va y avoir transfert de la compétence assainissement de la commune à RLV, en application de la loi NOTRE. La part communale de l'assainissement collectif deviendra la part de RLV.



CALENDRIER DES COLLECTES 2020

Ennezat



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI**

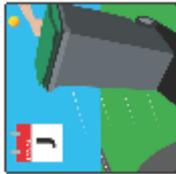


Emballages Recyclables collectés le **VENDREDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 M Férié 01	1 S	1 D	1 M	1 V Férié	1 L Férié
2 J	2 D	2 L	2 J	2 S	2 M
3 V	3 L	3 M	3 V	3 D	3 M
4 S	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23
5 D	5 M 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 V	6 L	6 M	6 S
7 M	7 V	7 S	7 M	7 J 19	7 D
8 M 02	8 S	8 D	8 M	8 V Férié	8 L
9 J	9 D	9 L	9 J 15	9 S	9 M
10 V	10 L	10 M	10 V	10 D	10 M
11 S	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24
12 D	12 M 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 V	13 L Férié	13 M	13 S
14 M	14 V	14 S	14 M	14 J 20	14 D
15 M 03	15 S	15 D	15 M	15 V	15 L
16 J	16 D	16 L	16 J 16	16 S	16 M
17 V	17 L	17 M	17 V	17 D	17 M
18 S	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25
19 D	19 M 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 V	21 S	21 M	21 J Férié 21	21 D
22 M	22 S	22 D	22 M	22 V	22 L
23 J	23 D	23 L	23 J 17	23 S	23 M
24 V	24 L	24 M	24 V	24 D	24 M
25 S	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J 26
26 D	26 M 09	26 J 13	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 V	28 S	28 M	28 J 22	28 D
29 M 05	29 S	29 D	29 M	29 V	29 L
30 J	30 L	30 M 14	30 J 18	30 S	30 M
31 V	31 M	31 M 14	31 D	31 D	27



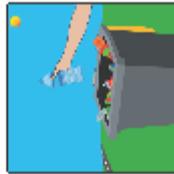
Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



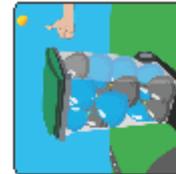
Je rentre le bac une fois vidé



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac quand il est plein



Mon bac ne débordé pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac

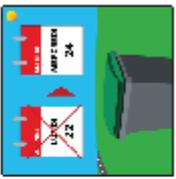
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D Férié	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J 36	3 S	3 M	3 J 49
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J 45	5 S
6 L	6 J 32	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J 41	8 D	8 M
9 J 28	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	10 L	10 J 37	10 S	10 M	10 J 50
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Férié	11 V
12 D	12 M	12 S	12 L	12 J 46	12 S
13 L	13 J 33	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M Férié	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S Férié	15 M	15 J 42	15 D	15 M
16 J 29	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 V	17 L	17 J 38	17 S	17 M	17 J 51
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J 47	19 S
20 L	20 J 34	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J 43	22 D	22 M
23 J 30	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J 39	24 S	24 M	24 J 52
25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Férié
26 D	26 M	26 S	26 L	26 J 48	26 S
27 L	27 J 35	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M 40	29 J 44	29 D	29 M
30 J 31	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 S	31 S	30 L	31 J 01



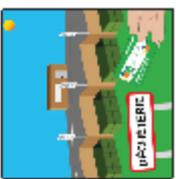
Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Le contacte le SBA en cas de déménagement



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères ne sont pas acceptées



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé



Les jours de collecte sont susceptibles de changer dans le courant de l'année 2020. Le SBA vous informera de ces changements

Syndicat du Bois de l'Aumône - 13 rue Joaquin Perez Carretero - Zone de Layat II - CS 10095 - 63901 Rom Cedex
04.73.647.444 - conseilusager@sba63.fr - www.sba63.fr

AGENDA

Samedi 18 janvier 2020 : Galette des Associations.

Mardi 14 juillet 2020 : Repas républicain et feu d'artifice.

Dimanche 2 février 2020 : Repas des aînés (CCAS).

Dimanche 30 août 2020 : Marche contre le Cancer.

Dimanche 15 mars 2020 et 22 mars 2020 : Elections Municipales.

Samedi 5 septembre 2020 : Forum des Associations.

Samedi 21 mars 2020 : Comice Agricole.

Samedi 26 septembre 2020 : Foire de la Saint Michel.

Dimanche 10 mai 2020 : Céréales en fête.

Samedi 5 décembre 2020 : Téléthon 2020.

Samedi 16 mai 2020 festival « Scènes en territoires ».

Dimanche 6 décembre 2020 : Marché de Noël.

Samedi 20 juin 2020 : Fête de la musique

INFOS MINUTES

Nuisances sonores : concernant les travaux de bricolage ou de jardinage, l'arrêté du 25/05/2001 précise que les travaux provoquant une nuisance (tondeuse, perceuse...) peuvent être effectués :



- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Animaux : les propriétaires de chiens doivent prendre des précautions concernant les aboiements intempestifs de leur animal. Des « toutounets » sont à disposition dans certains espaces permettant de ramasser les déjections, afin de garder ces lieux propres. Ramasser devient une obligation, le contrevenant est passible d'une amende. Les sachets ne doivent pas être jetés dans les égouts qu'ils bouchent régulièrement.

Information : il existe une plateforme internet qui s'est mise en place afin de faciliter la mobilité des jeunes actifs ou à la recherche d'emploi sur le territoire auvergnat. Actuellement, elle a beaucoup de demandes mais peu d'offres. Si vous faites des trajets réguliers, ce serait peut-être l'occasion d'aider un jeune à se rendre sur son lieu de travail.

Inscrivez-vous sur <http://www.covoiturageauvergne.net/>

PERMANENCES

MAIRIE

**Du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 17h**

Le samedi de 10h à 12h

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous
(se renseigner auprès du secrétariat de mairie)

Permanence des élus tous les samedis matins de 10h à 12h.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences sur rendez-vous

Les 1er et 3ème mardis du mois

Prendre Rdv en téléphonant au 04 73 64 53 70
Centre de circonscription de Riom
10 Rue Antoine Arnaud.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

**Le 2ème mardi du mois
de 14h30 à 17h à la mairie.**

Sur rendez-vous tel : 06 80 91 45 00
ou courriel : bernard.chambrade@conciliateurdejustice.fr

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

**Les 1er et 3ème mercredis du mois
de 10h à 12h,**
à la mairie, salle des permanences.

MAISON PAROISSIALE

**Le mercredi de 9h30 à 12h et de
14h30 à 17h**

Le samedi matin de 10h à 12h
tel : 04.73.63.80.30

BLOC-NOTES

ADMINISTRATIONS

MAIRIE - place de la Mairie mairie.ennezat@wanadoo.fr Site internet : www.ennezat.fr Facebook : Commune d'Ennezat	tel : 04.73.63.80.14 fax : 04.73.63.92.11
POSTE - rue des Tilleuls	tel : 04.73.63.80.02
SEMERAP - Riom	tel : 04.73.15.38.38
EQUIPEMENT - route de Clermont	tel : 04.73.63.84.49
GENDARMERIE - Zone des Champiaux	tel : 04.73.63.80.05
SAPEURS POMPIERS - rue de la Font Chabeau	tel : 18
SAMU URGENCES	tel : 15
POLICE RURALE	tel : 06.75.75.61.28

EDUCATION

ECOLE ELEMENTAIRE - rue du Stade ecole-lem.ennezat.63@ac-clermont.fr	tel : 04.73.63.82.76
ECOLE MATERNELLE - place E. Clémentel ecole-mat.ennezat.63@ac-clermont.fr	tel : 04.73.63.84.92
GARDERIE - CANTINE - rue du Stade	tel : 04.73.63.89.55
L.E.A.P. - route de Riom	tel : 04.73.63.80.23

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Médecins :

G. AUBRY, P. AUBRY	tel : 04.73.63.94.43
M. BOUKELOUL	tel : 04.73.63.94.73
C. DA SILVA	tel : 04.73.63.83.51

Dentistes :

O. DEBALLON, C. JOFFROIS	tel : 04.73.63.85.12
---------------------------------	----------------------

Infirmières:

J. CAUTIER, I. LUIS, C. PEYNET	tel : 04.73.63.85.14
---------------------------------------	----------------------

Orthophoniste :

G. GOUTEY	tel : 04.73.63.22.19
------------------	----------------------

Sage Femme :

MC. CHRETIEN	tel : 06.77.24.76.67
---------------------	----------------------

MEDECIN

Dr ROUSSEL C. - 4 bis rue des Ecoles tel : 04.73.63.89.13

INFIRMIERES

S. AMIRAUT - 3 chemin Font Chabeau tel : 04.73.38.63.34

C. PEYRELIER - 3 chemin Font Chabeau tel : 04.73.38.63.34

PHARMACIE

BARBALAT - 9 route de Maringues tel : 04.73.63.80.06

DENTISTE

J. L. BOVIN - allée des Marronniers tel : 04.73.63.80.01

PEDICURE

M. VIDAL - rue de la République tel : 06.83.16.57.39

MASSEURS KINESITHERAPEUTES

M. CHAPPUIS - rue de la Porte Neuve tel : 04.73.63.95.78

T. COLLEVILLE - rue de la Porte Neuve tel : 04.73.63.95.78

O. ROSSIGNOL - rue de la Porte Neuve tel : 04.73.63.95.78

OSTEOPATHES

B. DE KEGHEL - rue de la République tel : 04.73.63.82.64

P. REMISE - 7 route de Riom tel : 04.43.13.42.05

O. ROSSIGNOL - rue de la Porte Neuve tel : 04.73.63.95.78

DIVERS

E.H.P.A.D. LE BOSQUET - 8, rue du Moulin tel : 04.73.63.81.64

MAISON DES ASSOCIATIONS - rue de la Fontaine tel : 04.73.63.85.00

BIBLIOTHEQUE - rue des Tilleuls tel : 04.73.64.24.92

ESPACE CULTUREL - Place Etienne Clémentel tel : 04.73.63.95.13

PETIT CLOCHER - rue de la République tel : 04.73.64.27.54

SALLE DES SPORTS - rue du Stade tel : 04.73.63.89.38

STADE Paul MOSNIER - rue du Stade tel : 04.73.63.95.14

STADE DE RUGBY - route du Moulin d'Eau tel : 04.73.63.87.30

TENNIS CLUB - rue du Stade tel : 04.73.63.89.32

CLINIQUE VETERINAIRE - Zone des Champiaux tel : 04.73.38.61.99

PGDIS
PÉCOUL GROUPE DISTRIBUTION

VOS FOURNITURES plus proche de vous

- Papeterie
- Fournitures
- Mobilier de bureau
- Matériels éducatifs

59 Avenue Jean Jaurès 63200 MOZAC
du lundi au samedi 9h à 12h - 14h à 19h

WWW.PGDIS.COM

api

Cuisiniers d'Auvergne

www.api-restauration.com

auvergneviande

BOUCHERIE • CHARCUTERIE • TRAITEUR • SALAISONS
DÉTAIL • GROS • DEMI-GROS

32, Faubourg de la Bade • 63200 RIOM
Tél. 04 73 38 21 69 • Fax 04 73 38 86 28
auvergne-viande@wanadoo.fr
www.auvergneviande.com

Jean De Auvergne Viande

GEO CONCEPTION

Géomètre Expert – Bureau d'études

9 Ter, avenue de Châtel-Guyon
63200 RIOM
Tél. 04 73 86 25 15
E-mail : accueil@geo-conception.fr
Site : www.geo-conception.fr

DOME TRAVAUX

COURTIER EN TRAVAUX MAÎTRE D'OEUVRE
Un seul interlocuteur pour vos travaux gérés de A à Z

NOS SERVICES

- ✓ Renovations
- ✓ Agrandissements
- ✓ Constructions
- ✓ Locaux professionnels
- ✓ Suivi & organisation de chantier
- ✓ Plans

CONTACT
07 67 65 56 89

e.tinet@dometravaux.fr www.dometravaux.fr Impasse des Noisetiers, 63720 Clerlande

GATP

Un artisan dans les Travaux Publics

- Aménagement de berges
- Aménagement de cimetières
- Aménagement urbain
- Assainissement
- Collectivités
- V.R.D.
- Particuliers

10, Avenue de Lyon – 63430 PONT-DU-CHÂTEAU
Tél 04 73 83 91 22
www.gatp.fr – contact@gatp.fr

Pompes Funèbres BOITEUX
Espace artisanal les Bords de Morge
Route de Maringues
63350 SAINT-LAURE

Tél 7j/7 24h/24 : 04 73 33 25 15

Chambre funéraire
Contrat prévoyance obsèques
Monuments et articles funéraires

Rédaction - Conception : Mairie d'Ennezat

Décembre 2019